

**RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION**

## RÉFÉRENTIEL DE CERTIFICATION

### 1 **Esprit et structure du référentiel de Certification**

On trouvera un premier tableau qui met en relation les CAPACITÉS (notées C(n)) et les compétences (notées Cn(m)), n étant un indice de capacité et m un indice de compétence. Les capacités indiquées sont génériques alors que les compétences professionnelles sont propres à l'exercice des activités liées à la maintenance des moteurs diesel et de leurs équipements.

### 2 **Ce référentiel de Certification est l'inventaire des compétences à développer**

L'acquisition des compétences professionnelles constitue l'objet principal de la formation à dispenser. Chaque compétence est rédigée afin qu'elle soit exercée donc évaluée en phase terminale de formation.

### 3 **Pondération des activités :**

Dans le cadre de l'évaluation certificative (l'examen), la rédaction des compétences ci-après définit les conditions de l'évaluation. La présentation est faite sur 3 colonnes :

- **La première colonne : "savoir-faire, être capable de "** indique un ou plusieurs savoir-faire en relation avec l'énoncé de la compétence précisée en titre.
- **La seconde colonne : "conditions de réalisation"** indique les conditions *et/ou* les moyens nécessaires à la définition de l'activité professionnelle support de l'évaluation terminale.
- **La troisième colonne : "critères et indicateurs de performance"** indique les éléments à prendre en compte lors de l'évaluation terminale. Ces critères constituent les limites de l'exigence.

## LEXIQUE

**Appairage :** Action d'assortir, d'ajuster par deux des pièces qui doivent fonctionner par couple.

**P.R.P. :** Prévention des Risques Professionnels.

**Protocole :** Ensemble de gestes successifs qu'exécute le professionnel conformément à un plan bien réglé et prévu pour chaque opération.

**R.G.E. :** Recyclage des Gaz d'Échappement.

## TABLEAU DES CAPACITÉS ET COMPÉTENCES

CAPACITÉS	COMPÉTENCES	
<b>C1 COMMUNIQUER</b>	C1.1	Communiquer avec le client.
	C1.2	Se documenter.
	C1.3	Rendre compte, fournir les éléments nécessaires à la facturation.
	C1.4	Argumenter, proposer un service, conseiller le client.
	C1.5	Se tenir informé des évolutions techniques.
<b>C2 DIAGNOSTIQUER</b>	C2.1	Choisir et adapter une démarche d'investigation.
	C2.2	Mettre en œuvre la démarche d'investigation.
	C2.3	Interpréter les valeurs relevées.
	C2.4	Identifier l'anomalie ou l'élément défaillant.
	C2.5	Vérifier si l'état constaté a pu entraîner d'autres incidents.
	C2.6	Proposer une intervention.
<b>C3 RÉPARER ENTRETENIR</b>	C3.1	Mettre en œuvre le matériel d'intervention.
	C3.2	Déposer, reposer les sous-ensembles.
	C3.3	Démonter, remonter, appairer des composants.
	C3.4	Réaliser des contrôles et mesures dimensionnelles, géométriques, ...
	C3.5	Réaliser des réglages.
<b>C4 ÉVALUER</b>	C4.1	Évaluer la qualité de l'intervention.
	C4.2	Effectuer un essai en atelier ou sur site.
	C4.3	Effectuer l'autocontrôle de l'intervention.
	C4.4	Participer au dispositif qualité de l'entreprise.